PAS DE BAISSE DU CHÔMAGE SANS FREXIT

Les solutions de l'UPR :

1. Créer de l'emploi en **stoppant les délocalisations** grâce au contrôle des mouvements de capitaux,
2. Supprimer la directive sur les travailleurs détachés,
3. Privilégier les entreprises qui produisent en France dans l'attribution des marchés publics,
4. Mettre en place des dispositifs douaniers ciblés qui protègent nos entreprises des effets nocifs de la mondialisation,
5. Maîtriser notre **monnaie nationale**, afin de :
   - gérer notre taux de change de façon dynamique,
   - accroître notre compétitivité,
   - pérenniser nos emplois, protéger les consommateurs, rassurer les investisseurs.

- **Ces mesures sont essentielles pour la France. Elles réclament la détermination de tous les Français.**

En 2019, allons à l'essentiel
votons UPR

Imprimé par nos soins — Ne pas jeter sur la voie publique.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 26 MAI 2019

avec l'Union populaire républicaine upr.fr

Pour le retour de l'emploi en France !

Avec **François ASSELINEAU**
Depuis 2007, l'UPR appelle les Français à se libérer de l'Union européenne

upr.francoisasselineau | UPR_asselineau | UPR TV

upr

- **2007-2017 : perte de plus de 500 000 emplois industriels et 30 000 entreprises industrielles**
- **2018 : 53 980 défaillances d'entreprises**
- **L'équivalent d'une usine ferme chaque jour en France**

L'emploi est la 1re préoccupation des Français.

Le total des demandeurs d'emploi atteint presque 6 millions. De plus, des emplois qualifiés et durables sont remplacés par des petits boulots précaires et mal payés.

Et cela dure depuis des décennies ! Les gouvernements qui se succèdent, **de droite comme de gauche**, sont **tous** impuissants.

Les délocalisations continuent, le chômage reste élevé, la croissance patine. Pourquoi ?

À l'UPR, nous avons mis en évidence les deux sources principales de ce phénomène :

1. La libre circulation des capitaux, imposée par les traités européens, favorise les délocalisations ;
2. L'euro, trop élevé pour notre économie, ruine notre compétitivité.

L'obstacle à l'emploi, c'est l'Union européenne !

Le saviez-vous ?

- L'article 63 du TFUE* interdit à l'État de s'opposer aux délocalisations
- L'article 107 du TFUE* interdit à l'État de soutenir un secteur d'activités
- Le taux d'intérêt de l'euro est fixé par la BCE, dont le mandat ne prévoit pas la poursuite du plein emploi
- **Depuis l'annonce du Brexit, le chômage est tombé à 4 % au Royaume-Uni**

* Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

L'Union européenne livre notre économie au vent de la mondialisation !

- Les travailleurs français sont mis en concurrence directe avec les travailleurs de tous les pays du monde. **Résultat ?** Les salaires stagnent, la consommation faiblit.
- L'euro rend nos exportations bien trop chères par rapport à la concurrence. **Résultat ?** Nos entreprises perdent des marchés, et délocalisent ou ferment.
- **Conclusion : le chômage persiste, la crise s'éternise.**

La situation est simple : il faut choisir entre l'avenir des Français et l'Union européenne.